

Correspondant du G.P.C.C.

C'est un(e) bénévole qui s'intéresse à la chevalerie, à son histoire et à ses principes tels que : défendre la sauvegarde des valeurs humaines universelles, l'honnêteté, travailler sur soi... un(e) correspondant(e) est une personne vigilante en tant que de besoin dans le strict respect des lois et réglementations en vigueur.

Par l'intermédiaire de bénévoles le G.P.C.C. souhaite rassembler une communauté chevaleresque d'alertes et d'informations mais en aucun cas une milice.

En tant que correspondant(e) :

Je peux :

- **Afficher :**
Un document fourni par le G.P.C.C. dans les lieux de cultes ou d'autres lieux avec l'accord systématique du propriétaire des lieux.
- **Alerter :**
Les forces de l'ordre et de secours si besoin,
 Gendarmerie ou Police = 17 ;
 Sapeurs - Pompiers = 18 ;
 Samu = 15 ou le 112 (numéro d'urgence européen)
- **Agir :**
Je porte secours dans la mesure de mes moyens et possibilités, en ne mettant jamais en péril ma vie ou d'autres personnes.
J'alerte le G.P.C.C. si j'ai connaissance de faits contraires aux lois ou d'un bien patrimonial laissé à l'abandon ou devant être détruit par décision privée ou publique.

NOTA :

Seul le Grand Maître du G.P.C.C. est habilité à contacter les services ou les particuliers par courrier. Le Grand Prieur du G.P.C.C. gère les aspects administratifs.

Un(e) correspondant(e) peut devenir membre du G.P.C.C. et accéder à la chevalerie à condition de présenter un dossier de demande, toutes les informations sont disponibles sur le site : www.leschevaliersdeclairvaux.eu.

CORRESPONDANT(E)

Nom	
Prénom	
Email	
Téléphone	
Adresse	
Code postal	
Ville	